

Devenez membre de l'association

A titre individuel ou institutionnel, adhérer à l'association permet de :

- Affirmer son identité comme association nationale représentative des professionnels du traumatisme crânien auprès des partenaires institutionnels
- Soutenir l'association et favoriser la synergie entre professionnels
- Contribuer à mieux défendre et améliorer la prise en charge, le soin, le suivi des personnes cérébrolésées en synergie avec les associations des familles (UNAFTC et AFTC)
- Permettre la recherche clinique avec le maintien d'un prix annuel SOFMER/ France Traumatisme Crânien d'un montant de 10 000 €
- Participer aux forums et colloques de France Traumatisme Crânien au tarif adhérent

Adhésion 2016

Individuelle: **50 €** : Institutionnelle: **300 €**

Renseignements et tarifs

- I Inscription au colloque :

60 € Pour les adhérents à jour de leur cotisation

150 € Pour les non adhérents

Ce forum est éligible à la **formation continue** (modalités dans le formulaire d'inscription)

téléchargez programme & bulletin d'inscription sur
www.francetraumatismecranien.fr ,
rubrique «Actualités» ou «Formation»

France Traumatisme Crânien - www.francetraumatismecranien.fr
Association loi 1901 à but non lucratif autorisée à recevoir des legs et dons - SIRET 379 012 636 00021
Siège social: 14 rue du val d'Osne 94415 Saint-Maurice Cedex / JO du 08/10/2005 (Extrait 2618)
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 94 07542 94 auprès du préfet d'Ile de France.



**Vendredi 3 juin 2016
de 8h45 à 16h45**

**Réinsertion professionnelle
et traumatisme crânien**

Cette journée de formation continue est organisée
par France Traumatisme Crânien, Association nationale
des professionnels au service des traumatisés crâniens

Auberge de jeunesse du Moulin Blanc

**5 rue de Kerbriant
29000 BREST**

Coordination du forum :
P. Bourgogne, J.L. Le Guet

8h45-9h00 Accueil et introduction de la journée

François Tasseau, Président de France Traumatisme Crânien
Hélène Blaise, directrice Fondation Ildys

Modérateurs : François Tasseau

9h00-9h40 Valeur du travail et du non travail

Jean-Pierre Paray, sociologue, ALJP Conseil

9h40-10h00 TC sévère et modéré : Quel parcours de réinsertion professionnelle

Patricia Bourgogne, médecin, Fondation Ildys, Roscoff

10h00-10h20 TC léger : Quelles réflexions sur la réinsertion professionnelle

Jean Luc Le Guiet, médecin, CMRRF, Kerpape,

10h20-10h35 Pause

10h35-11h00 Droit du travail

Bruno Lozachmeur, médecin du travail, AMIEM, Lorient

11h00-11h30 Indemnités, préjudice professionnel, législation

Gildas Janvier, avocat, Siam-Conseil, Brest

11h30-12h00 Droits sociaux

Françoise Creff, Fondation Ildys Perharid, Roscoff

12h00-12h30 UEROS—Présentation du dispositif

Solange Espern, coordinatrice UEROS 56, Ploemeur et Laurie Prophette, chargée d'insertion professionnelle

12h30—13h30 Déjeuner

(10 € non compris à réserver et à régler sur place)

Modérateurs : Jean-Luc Le Guiet

13h30-13h45 Rôle du SAMSAH

Pascale Boulahdou, coordinatrice Samsah 29

13h45-14h00 Rôle du CAJ

François Meston, coordinateur CAJ Brest

14h00-14h40 Retour d'expérience UEROS

ADAPT + ESAT Hors les Murs

Isabelle Falhun, coordinatrice Uéros Adapt et Esat Adapt, Brest

14h40-15h25 Retour d'expériences ESAT

Philippe Corre, directeur, Esat mutualistes, Plomelin

15h25-15h40 Pause

15h40-16h30 Retour d'expérience entreprise adaptée

Anne-Marie Lescop, responsable emploi formation qualité, Sevel services , Morlaix

16h30-17h00 Point de vue de l'AFTC 29

Monique Faure